

Réf: Dossier N° : 48542

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BIO REMED COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI RESIDENCE
 BETHEL, 01 BP 11671 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BIO REMED COTE D'IVOIRE » .

Objet: La promotion et la commercialisation de produits Bio, Alimentation spécialisée; La commercialisation de matériels médicaux ; Le commerce général ; L'import/export ;

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI RESIDENCE
 BETHEL, 01 BP 11671 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur OUATTARA ABDOULAYE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10439 du 17/04/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9730 du 17/04/2018

